

NOTE SUR DES CRIMES DE TORTURE ET LES DISPOSITIONS EN GRECQUE

Nous présentons ci-après une liste de personnes torturées, selon des informations qui nous sont parvenues de sources sérieuses. Nous ne sommes pas autorisés à rendre leurs noms publics, en raison du danger pour elles de subir à nouveau un même traitement. On ne doit donc faire usage de cette note qu'avec une très grande précaution.

A. Personnes torturées par la Gendarmerie des faubourgs d'Athènes:

- 1) Eleftherios MITSIVANIS, ancien président de l'EDEN etc (Organisation du Centre). Torturé du 12 au 20 juin 1967, dans les sous-sols de la Sûreté à Néon Ionia. Tortureur principal le lieutenant de Gendarmerie DIMITRIOS.
- 2) GERONICOLAS, ancien secrétaire de l'EDEN (formation de jeunesse du Centre) de Saint Demetrios. Torturé à Héliopolis.
- 3) COURTIS, pendant quatre jours (14-18 juin) torturé également à la Sûreté d'Héliopolis.
- 4) ISALIIS, membre de l'EDEN de Néon Psychico, âgé de 18 ans. Torturé à Néon Psychico. Principal tortureur le lieutenant de gendarmerie PAVLOPOULOS.
- 5) PETROULAKIS, membre du Comité Départemental de l'EDEN du Pirée. Torturé à la Sûreté de Néon Psychico et d'Amoroussion.
- 6) ANASTASIOPoulos, membre du Comité Départemental de l'EDEN d'Athènes. Brutalement battu à la Sûreté de Néon Psychico et de Néon Ionia.
- 7) KARIFIS, membre du Comité Central de l'EDEN. Torturé à Athènes.
- 8) GEORGIOU, secrétaire de l'EDEN d'Héliopolis. Brutalement battu à la Sûreté d'Héliopolis.

B. Personnes torturées par la Sûreté d'Athènes:

A l'encontre des mesures "primitives" utilisées par la Gendarmerie, la Sûreté d'Athènes emploie des méthodes scientifiques.

Parmi les personnes torturées se trouvent:

- 1) Anastasis KOGIORIS, arrêté aux Acropoles, en flagrant délit d'essayer d'y planter un drapeau avec l'inscription "Vive la Démocratie". Il fut torturé du 17 au 20 août. Le 20 septembre il fut conduit à la prison de Karydallas et de là à l'hôpital. Tortureur principal le sous-lieutenant de police KARAYANNIS.
- 2) Georges HANNEIS, membre du Comité des lithographes d'Athènes. Torturé pendant 15 jours, il fut conduit à l'hôpital vers la fin d'octobre. Tortureur principal KARAVARIS.
- 3) le couple (français) GOURGOURNI. On fit subir des traitements avilissants à la femme devant son fiancé, pour faire parler celui-ci.
- 4) les étudiants cyriotes DIMITRIS et PANAGIOTIS.

C. Personnes torturées dans le Camp des IOK (équivalent des chasseurs alpins), à Pýrgos.

Plusieurs personnes sont portées connus y ayant été torturées, parmi lesquelles Nicols PAPADOPOULOS, Georges TSAMIS et Nicolas PALAICHIANNIS.

D. 16ème croiseur "HELLAS"

L'affaire de la torture de NOTARIS et des autres membres de l'Organisation "Défense Démocratique" est bien connue.

Il est évident que la vérification de chaque cas est excessivement difficile. Les victimes ont peur que les autorités ne les soumettent à un même traitement, les docteurs, libres ou détenus, craignent aussi des traitements analogues. Dans les différents procès, à Athènes, des accusations positives de tortures ont été formulées. Mais personne n'est venu pour investiguer ces questions. En tout cas personne n'a été puni jusqu'ici pour avoir infligé de mauvais traitements. S'il ne s'agissait que de cas isolés d'excès de zèle d'agents subalternes, le Gouvernement de la Junta n'aurait éprouvé aucune difficulté pour imposer des sanctions contre les responsables. Au contraire, cela aurait été dans son intérêt de le faire. Or n'oublions pas que même dans l'Allemagne naziste ce n'est qu'après la chute du régime qu'on a acquis les preuves de ce qui se passait dans les camps de concentration etc. Jusqu'à ce moment, les gens "mages" parlaient de propagande, d'exagération ou même de suicides.

Il faut ajouter que le chiffre de 2.300 déportés, se réfère seulement à ceux des camps de Laros et de Maro, où se trouvent les subalternes de l'extrême gauche. La Junta laisse dans l'ombre le chiffre des détenus dans d'autres îles ou villes de province où, entre autres, sont détenus les membres du parti du Centre, tels les députés, candidats aux élections, membres des Comités d'organisation du Parti etc.

On ignore également le chiffre exact sur les personnes condamnées par les Courtes martiales dans tout le pays.

Athènes le 27 avril 1960.